

## **Théodore Maunoir à l'honneur rue du Soleil Levant**

par Laurence Winthrop

C'était le 7 novembre dernier. La nuit venait de tomber, le temps restait doux. La cathédrale et l'auditoire de Calvin, tout illuminés, créaient une atmosphère quelque peu intemporelle, scandée pourtant par les sonneries du carillon. La majesté de Saint-Pierre offrait un cadre éminemment spirituel à la cérémonie. Cérémonie prévue d'ailleurs de longue date, reportée non pas pour raison de pandémie, mais plus prosaïquement pour raison politique. Politique, direz-vous ? Pourquoi politique puisque Théodore Maunoir, le médecin cofondateur de la Croix-Rouge mis à l'honneur ce soir-là, n'avait rien d'un trublion, d'un renégat ? Oui, mais la législature précédente du Conseil administratif de la Ville l'avait refusée, malgré le fait que le Conseil d'Etat, l'Office du Patrimoine et des Sites, la Croix Rouge genevoise, le CICR avaient alors donné leur accord. Cette ville, où étaient nés Henry Dunant, Gustave Moynier, le général Dufour et Théodore Maunoir (le Dr Louis Appia en devenait citoyen en 1860), préférait céder à la mode et mettre à l'honneur des femmes. Hélas, trois fois hélas, ou plutôt cinq fois hélas, la Croix-Rouge avait été créée en 1863 à Genève par cinq hommes.

En 2020, au renouvellement de son Conseil administratif, la Ville de Genève donne alors son accord et participe même activement à l'organisation de la cérémonie. Elle lance des invitations, prévient la presse, délègue un membre de son service du protocole pour introduire les différents conférenciers, a fait apposer contre la façade la plaque encore voilée, a prévu un pupitre et un éclairage pour les intervenants ; tout avait été pensé pour donner de l'éclat à cette manifestation officielle devant un public nombreux et très attentif.

Les interventions successives ont permis de mettre en valeur ce personnage pourtant discret, bien moins connu qu'Henry Dunant. Il est vrai que sa mort soudaine en 1869 quelques années seulement après la création de la Croix-Rouge en 1863 et que son activité conséquente de médecin l'a peut-être empêché de publier des écrits significatifs. Mais l'aurait-il fait ?

Un éclairage familial a relevé une personnalité ardente, d'une droiture exemplaire et, last but not least, d'un humour et d'un esprit qui en faisaient un convive recherché. Mais c'est bien sûr sa participation active à la création de la Croix-Rouge que devaient détailler Monsieur Eric Mégevand, le président de la Croix-Rouge genevoise, puis Monsieur Jürg Kesselring, membre de l'assemblée du Comité International de la Croix Rouge. Sa présence assidue aux séances préliminaires ont mis en évidence la pertinence de ses interventions, ses arguments pour « consolider et rendre viable une institution et un projet – le secours organisé et coordonné aux victimes militaires – qualifié à l'époque d'utopiste ». Théodore Maunoir est aussi le seul des cinq à maîtriser parfaitement l'anglais (il a fait une partie de ses études en Angleterre et a épousé en secondes noces une Américaine). C'est ainsi qu'il a pu faire le lien avec le monde anglo-saxon et ses travaux portant sur les mêmes thèmes.

Monsieur Roger Durand, Président de la Société Théodore Maunoir, a souligné l'importance de plaques commémoratives, de statue ou de bustes des fondateurs de la Croix-Rouge, évocateurs d'un passé toujours vivant. Ceux par exemple de Henry Dunant, du Général Dufour, de Gustave Moynier et du Dr Louis Appia. La plaque du Dr Théodore Maunoir se devait donc de figurer sur la façade de son domicile. Les travaux de la Société <sup>1</sup> apportent par ses publications, ses manifestations comme

---

<sup>1</sup> Les discours des différents intervenants feront l'objet d'une publication de la Société Théodore Maunoir (92, route du Grand Lancy, 1212 Grand Lancy, Suisse) ; tél. 022 79 666 58 23 ; courriel : president@shd.ch

celle de ce 7 novembre et ses voyages d'étude une meilleure connaissance de cet homme remarquable.

Madame Frédérique Perler, Conseillère administrative de la Ville de Genève, a d'ailleurs relevé que la renommée internationale de la Croix-Rouge dès sa création, sa capacité à réunir à cette époque déjà des délégations étrangères au plus haut niveau, sa vocation humanitaire ont favorisé l'aura de la ville et ont suscité de nombreuses organisations internationales à y implanter leur siège. On pense notamment à l'ONU, au BIT, à l'OMS.

Monsieur Mauro Poggia, Président du Conseil d'Etat, a noté en outre que Théodore Maunoir a toujours « milité pour que la sensibilisation aux idées d'Henry Dunant ne soit pas réservée aux seuls dirigeants politiques et militaires », mais au plus grand nombre afin que ses « idées puissent disposer de la plus grande assise populaire possible. » Genève se fait forte, a-t-il ajouté, de « rester ce qu'elle est depuis 150 ans, grâce notamment à Théodore Maunoir, la ville de la paix et du droit international, la ville du dialogue et des droits humanitaires ».

C'est pour cela que cette plaque permettra de rappeler au public genevois comme aux très nombreux touristes parcourant la vieille ville de se rappeler son nom attaché à la fondation de la Croix-Rouge. Pour clore la cérémonie, sa descendante, Caroline Maunoir, la dévoila<sup>2</sup> et que l'on put lire :

ICI VIVAIT

**LE DR THEODORE MAUNOIR**

(1806-1869)

MEDECIN ET PHILANTROPE

COFONDATEUR DU

COMITE INTERNATIONAL DE

**LA CROIX-ROUGE**

L'assistance s'est ensuite retrouvée sous les canons pour boire un vin chaud offert par la Ville de Genève.

---

<sup>2</sup> La plaque en pierre de Bourgogne a été réalisée par la marbrerie Rossi à Carouge